

C E R G Y

G R A N D C E N T R E





# CERGY

## Grand centre



Rendu intermédiaire - Service Patrimoines et Inventaire

Le principe de l'urbanisme sur dalle se développe au cours des Trente Glorieuses afin de répondre aux problèmes posés par la circulation automobile dans les villes et à sa cohabitation avec les piétons. L'édification de la dalle de Cergy-Préfecture trouve ainsi son origine dans la volonté d'une meilleure gestion des flux de circulations. Le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris (SDAU) de 1965 prévoit en effet que le futur quartier serait amené à devenir un pôle régional du nord-ouest de l'Île-de-France ainsi que le centre fédérateur des onze communes regroupées. Afin « d'assurer une fluidité satisfaisante pour la circulation automobile générée par la forte densité du programme général », « d'économiser les espaces au sol » en « jouant avec les superpositions plutôt qu'avec les juxtapositions » et « d'avoir des plates-formes d'échanges optimum » entre les différents modes de déplacement, l'urbanisme sur dalle fut privilégié<sup>1</sup>. Son histoire peut être divisée en deux étapes : 1970-1975 qui vit la construction simultanée des îlots sud-ouest et nord-est, et les années 1980 qui réunirent ces deux entités lors de l'opération « centre-gare ». Il est à noter, qu'un projet de 1979 de couverture du parking de la Grand'Place devait achever la dalle en la prolongeant vers le sud-est. Ce projet fut finalement abandonné.



La dalle de Cergy-Préfecture est délimitée par les boulevards du Port et de l'Hautil, par l'A15 ainsi que par le parc de la Préfecture. Son principe de superposition permet la séparation de

---

<sup>1</sup> ATELIERS D'ETE DE CERGY (11 ; 1993). *L'urbanisme de dalles : continuités et ruptures*, Paris : Presses de l'école nationales des Ponts et chaussées, 1995, p. 79.

modes de déplacement à deux niveaux différents : les piétons qui cheminent sur la dalle, et les automobilistes qui circulent en dessous.



Les voies empruntées par ces derniers sont de trois types : primaires pour les grands itinéraires, secondaires pour la desserte de quartier et tertiaire pour celle des îlots. Les niveaux d'articulation de dalle sont quant à eux quadruples : les voies automobiles qui sont semi-enterrées, les parkings qui sont inclus entre le sol naturel et le sursol, et la surface réservée aux piétons. Seules les voies ferrées sont entièrement souterraines. Durant la première période d'édification, celle du début des années 1970, le fonctionnalisme était prééminent. La seconde période marqua quant à elle la volonté postmoderniste de renouer avec des aménagements traditionnels afin de rendre le quartier « plus humain ». Les avenues, rues et places sont redécouvertes. Si le principe de séparation des circulations est maintenu, il est toutefois aménagé différemment. Les voies de circulation ne sont plus simplement juxtaposées mais hermétiquement séparées, de manière à ce que la dalle ne soit plus perceptible. Deux espaces de part et d'autre du Centre culturel et administratif André Malraux témoignent aujourd'hui de ces deux époques d'aménagement. Au sud-est, le parvis de la Préfecture, minéral et dépouillé, caractérise le fonctionnalisme des débuts, alors

qu'au nord-est la Grand'Place avec son dallage et ses platanes fait référence aux centres anciens dans une approche typiquement postmoderne.



## La préfecture

**Henry Bernard (architecte)**

**Joseph-André Motte (architecte d'intérieur)**

Premier équipement de la ville nouvelle, la préfecture du Val d'Oise devait être un geste d'architecture contemporaine. Dans ce dessein, les principales caractéristiques et le style de l'édifice furent l'objet de consultations entre les services du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires culturelles. Début 1965, un arbitrage du Premier ministre fixa les besoins qui avaient été préalablement élaborés en conseil interministériel. Henry Bernard (1912-1994) architecte premier grand prix de Rome en 1938 qui édifia notamment la maison de la Radio à Paris en 1963, fut chargé de concevoir le projet. L'architecte, conscient de l'importance de ce « premier geste de l'Etat » qui était « parachuté en pleins champs avant

tout autre réalisation », chercha à concevoir un édifice « symbolique par sa situation, par son esprit, par sa structure, et par les techniques de pointe utilisées »<sup>2</sup>.

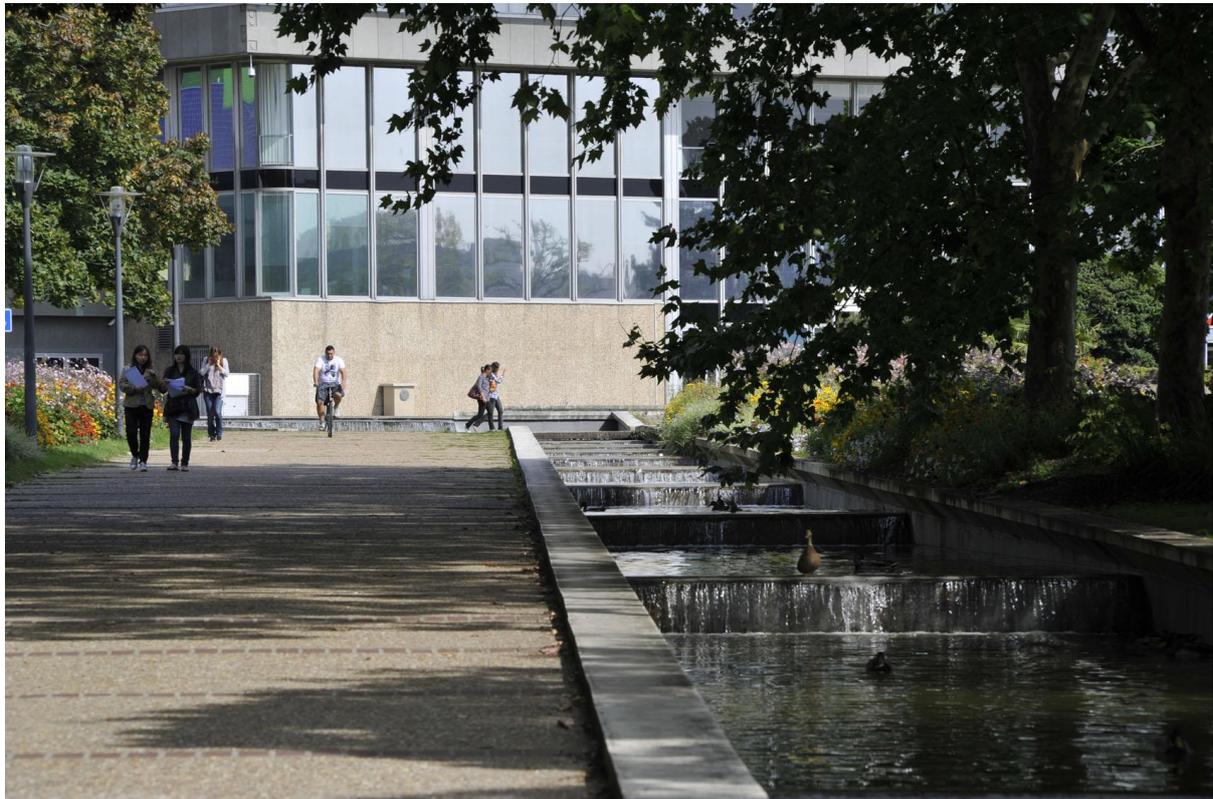


Assurés par les entreprises Quillery, Fourre et Rhode, les travaux de construction débutèrent fin juillet 1967 et furent perturbés en 1969 par des agriculteurs opposés à l'expropriation de leurs terres qui occupèrent le chantier. La nouvelle préfecture fut finalement inaugurée en juillet 1970 par Raymond Marcellin, alors ministre de l'Intérieur.

---

<sup>2</sup> Henry BERNARD, « Réalisations, Val d'Oise : une préfecture aux champs » in La Construction moderne n°1, janvier-février 1970, p. 22-29.

La préfecture du Val d'Oise prend place au sud de la dalle, elle domine un parc éponyme de huit hectares qui fut aménagé postérieurement par Alain Provost.



Le parti architectural imaginé par Henry Bernard repose sur l'encorbellement, l'édifice formant une pyramide renversée de 26 700 mètres carrés de planchers et de vingt mètres de haut pour six étages. Quatre tours qui abritent les circulations verticales de fluides et de personnes, occupent les angles. Les étages sont construits en encorbellement sur le précédent ce qui crée une succession de balcons qui s'ouvrent sur le vide central. Celui-ci abrite au rez-de-chaussée un grand hall éclairé zénithalement et dont la couverture est conçue comme un « plancher-champignon » qui repose sur quatre piles. La mezzanine du hall dessert le « niveau du commandement » qui est occupé par les bureaux du Préfet et de son cabinet ainsi que par une grande salle destinée au Conseil général. Ces deux espaces sont séparés par des salons de réception qui leur sont communs. La totalité de l'étage est libéré de tout élément structurel afin de permettre un aménagement « plus esthétique ». Les quatre niveaux suivants sont occupés par les surfaces de bureaux standards et le dernier étage abrite trois logements de fonction dont celui du Préfet. Lorsqu'il conçut cet édifice, Bernard rejeta les « solutions antérieures », c'est-à-dire les « bâtiments hermétiquement clos au fond d'une place » et proposa une « maison de verre » qui est « transparente et

accessible en permanence »<sup>3</sup>. De plus, la préfecture devait s'ouvrir sur la ville et ses habitants et dépasser son cadre administratif. De ce fait, le hall de l'édifice accueillait de nombreux services tels qu'un bureau de Poste, qu'une régie des tabacs ou que des guichet SNCF et Air France. Le premier sous-sol qui s'ouvre au sud-ouest sur le parc était quant à lui occupé par un drugstore. En outre, un soin tout particulier fut apporté aux espaces intérieurs dont l'aménagement fut assuré par le décorateur de Joseph-André Motte (1925-). Le second œuvre possède également un intérêt esthétique, notamment par la disposition de claustras sur le second niveau du hall. La forme inhabituelle de cette préfecture à l'allure monumentale n'est pas s'en rappeler le City Hall de Boston édifié en 1969 par l'agence Kallmann McKinnell & Wood.

Commentaires :

L'intérêt patrimonial de la préfecture du Val d'Oise est double. D'une part, l'édifice constitue le principal « lieu de mémoire » de la ville nouvelle, il témoigne de l'ambition de l'Etat en matière d'aménagement. D'autre part, le bâtiment est dû à l'une des figures de l'architecture des Trente Glorieuses, Henry Bernard, qui est notamment l'auteur de l'Université et de l'Eglise Saint-Julien à Caen (classées MH), de la Maison de la Radio à Paris et du Palais de l'Europe à Strasbourg. Le « geste architectural » cergynois apparaît comme un important édifice de sa carrière, dont l'esthétique générale et l'intégrité méritent d'être préservées.

Le parvis précédant l'édifice témoigne du fonctionnalisme des débuts – l'esthétique est minérale – et s'oppose à la Grand'Place qui se caractérise par son aménagement postmoderniste. Un rappel de cette dualité peut être envisagé dans le réaménagement des deux places.

### **Le Centre culturel et administratif André Malraux Claude Vasconi, Georges Pencreac'h (architectes)**

Dès le début des années 1970, le principe d'un grand centre culturel implanté non loin de la préfecture, au cœur du quartier à l'urbanisme sur dalle, était posé. En 1972, l'ouverture au public était projetée pour 1975. Mais en 1974, aucun chantier n'était démarré et cet édifice de 9 500 mètres carrés n'était plus envisagé dans un futur proche. Le projet qui devait réunir dans un même édifice une école de musique, un musée d'art contemporain, deux salles de théâtre ainsi qu'une bibliothèque, fut en effet repoussé par le syndicat communautaire à une faible majorité. Le centre était jugé trop onéreux et l'implantation d'un musée d'art

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

contemporain était l'objet de dissentiments. Bernard Hirsch (1927-1988), alors responsable de l'aménagement de la ville nouvelle, suggéra d'intégrer au bâtiment les surfaces de l'hôtel de ville, un autre édifice dont les coûts faisaient débat, et de supprimer le musée. Les architectes Claude Vasconi (1940-) et Georges Pencreac'h (1941-) furent alors chargés de revoir leur projet et d'imaginer un centre polyvalent, à la fois culturel et administratif. Le centre fut inauguré le 8 octobre 1979 par le ministre de la Culture, Jean-Philippe Lecat.



Le Centre culturel et administratif André Malraux se situe au point de convergence le plus important du quartier, il est traversé par les principaux cheminements piétonniers de la dalle. L'édifice ne s'organise donc pas en fonction des équipements qu'il abrite, mais selon son implantation urbaine. Le parti architectural émane ainsi de la situation charnière du centre : les différentes entités s'organisent sur les trois côtés d'une place couverte carrée qui est flanquée de quatre tours aux angles qui assurent les circulations verticales. La place centrale qui est nommée « place des Arts », est aménagée en gradin et abritée par une grande couverture métallique vitrée. D'une superficie totale de 22 000 mètres carrés hors parkings, le bâtiment était destiné à accueillir lors de sa construction : un centre culturel, l'hôtel de ville – qui regroupait le Syndicat communautaire d'aménagement et les mairies annexes de Cergy et de Pontoise –, une bibliothèque, une maison des loisirs, une école de musique avec un auditorium de trois cents places, une halte garderie, une antenne de l'Agence nationale pour l'emploi, une cafeteria et 2 000 mètres carrés de surfaces commerciales.



En infrastructure, deux niveaux de parkings viennent compléter l'ensemble. Enfin, le centre se caractérise par ses couleurs contrastées. Initialement, le rouge, le bleu et le vert devaient habiller les façades. Mais suite à l'intervention du Préfet qui estimait que les tons tranchaient trop avec le reste du quartier, le rouge fut supprimé. Ainsi, un parement de céramique bleue et verte émaillée et des murs rideaux profilés en aluminium laqué vert viennent aujourd'hui rythmer les façades. Cette vivacité des couleurs était destinée selon les architectes à « distinguer fortement ce bâtiment de son environnement ».

Commentaires :

Imaginé par deux architectes de renom – Vasconi et Pencreac'h – le Centre culturel et administratif peut surprendre par ses couleurs franches caractéristiques de l'époque. Il faut toutefois souligner la grande qualité des murs rideaux et du revêtement de céramique qu'il

serait regrettable de vouloir « neutraliser », d'autant que les tons vifs de l'édifice constituent aujourd'hui un des principaux éléments de l'esthétique générale du quartier.

En outre, le bâtiment, de par son implantation, assure la liaison entre les deux entités de la dalle. Le parti architectural qui est défini par cette situation charnière – avec notamment la « place des Arts » aménagée en gradins – doit nécessairement être pris en considération.

### **Centre commercial des Trois Fontaines**

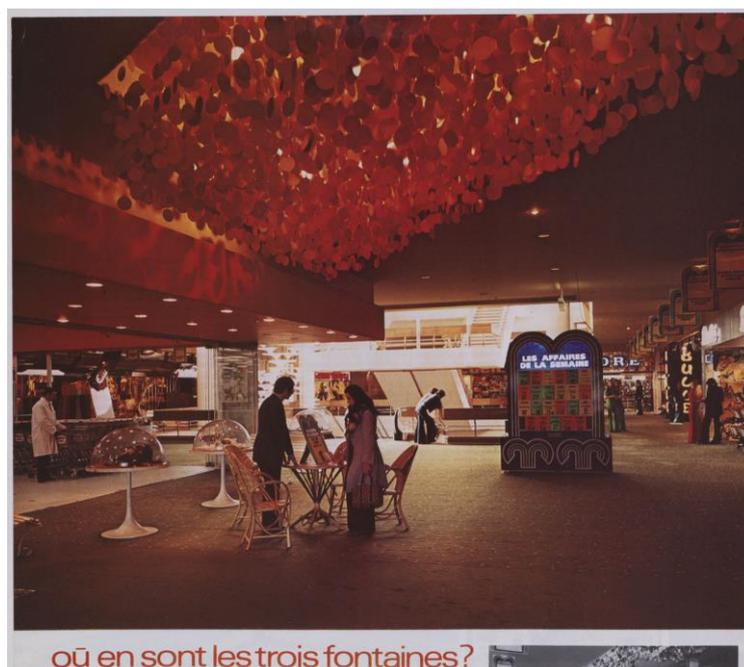
**Claude Vasconi, André Georgel (architectes)**



Les aménageurs des cinq villes nouvelles de la région parisienne avaient défini trois niveaux d'organisation des centres commerciaux : le centre commercial régional pour le centre-ville, le centre commercial secondaire pour les quartiers et le centre commercial de voisinage pour les îlots. A la fin des années 1960, lors de la conception de la ville nouvelle, un projet de centre commercial régional à la Patte d'Oie d'Herbly menaçait Cergy-Préfecture. Avec ses 15 000 mètres carrés de commerces projetés, le quartier ne pouvait faire face. Son urbanisme fut alors entièrement repensé et la décision fut prise d'y implanter un centre commercial d'envergure régionale : les Trois Fontaines. Celui-ci devint une priorité pour les

aménageurs qui confièrent sa conception aux architectes Claude Vasconi (1940-2009) et André Georgel (...-2009). Le 25 septembre 1973, la première tranche du centre ouvrit au public. Dans les années 1990, le centre commercial fut réaménagé et agrandi.

Héritiers des « shopping-centers » américains, les centres commerciaux posaient aux aménageurs de la ville nouvelle un problème d'implantation. Il s'agissait en effet d'intégrer au tissu urbain de Cergy-Préfecture une typologie habituellement isolée au centre de vastes parkings. Afin qu'il soit relié à la fois aux cheminements piétonniers de la dalle et à la circulation automobile, l'édifice des Trois Fontaines fut alors implanté au nord, le long de l'autoroute A15, les parkings occupant l'espace laissé entre l'édifice et la voie rapide. Afin de mieux encore assimiler le centre commercial à la ville, les architectes cherchèrent à développer une intégration verticale ; les toitures furent traitées en jardins et aménagées avec l'implantation d'une crèche et d'un immeuble de bureau, une barre orientée est-ouest de trois-cents mètres de long pour dix de large. La première tranche du centre commercial déployait plus de 100 000 mètres carrés de surfaces, dont 55 000 de commerces et 7 000 de bureaux. Les espaces intérieurs conçus par le cabinet Esthétique et Industrie Noël Davoine, s'organisaient sur deux niveaux autour de trois patios aménagés en espaces de repos et agrémentés de fontaines et de végétaux.



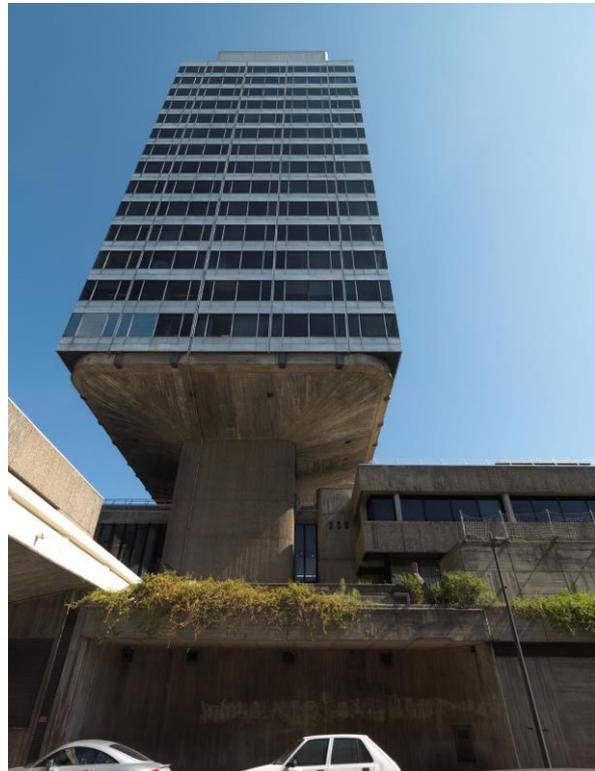
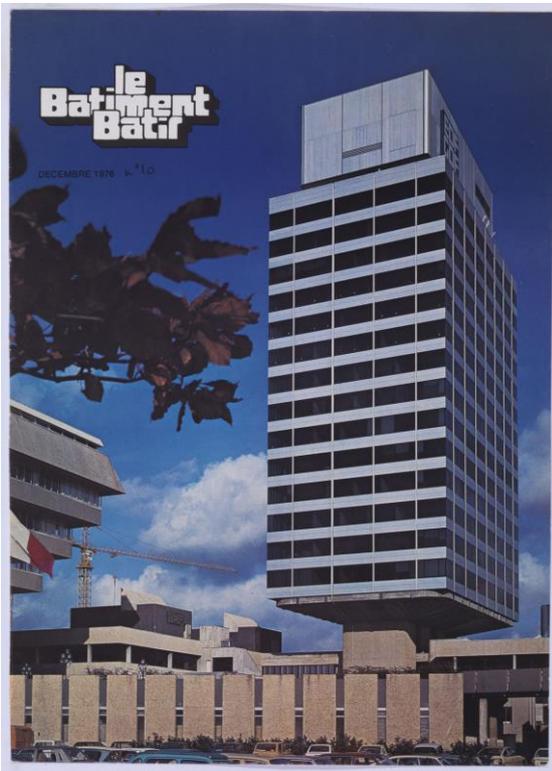
Commentaires :

Les espaces intérieurs du centre commercial ayant déjà été totalement réaménagés, ils ne présentent pas, d'un point de vue patrimonial, d'intérêt particulier. En revanche la terrasse-jardin qui surmonte l'édifice doit être soulignée, d'une part pour la barre orientée est-ouest qui est caractéristique, de par son volume et ses murs rideaux, de l'architecture du début des années 1970, mais également pour le principe – affirmé lors de la conception de l'édifice – du point de vue sur Pontoise qu'offre la terrasse côté parking.

### **Tour EDF-GDF**

**Renzo Moro, Guy Lagneau et Ivan Seifert (architectes)**

En 1967, Gaz de France cherchait à construire un immeuble de bureau à Cergy pour son antenne régionale. Le projet fut confié aux architectes Renzo Moro (1933-), Guy Lagneau (1915-1996) et Ivan Seifert (1926-2008) de l'Atelier d'études architecturales (ATEA). Ouverte en 1974, la tour EDF-GDF domine le paysage urbain du quartier de Cergy-Préfecture.



L'édifice prend place au sud-est de la dalle, face à la préfecture. Haut de 85,3 mètres et comptant quatorze étages, il s'appuie sur une plateforme en béton précontraint avec un effet de détachement du sol. Pour la sécurité incendie, la charpente tubulaire de la tour est remplie d'eau. Les trois étages aveugles de son sommet sont quant à eux occupés par des services techniques.

Commentaires :

Associée à Ivan Seifert, l'architecte majeur de la dalle, la tour EDF-GDF constitue le principal repère visuel du quartier et, de par sa rigueur volumétrique, s'oppose aux ondulations de la tour bleue des Cerclades. On peut souligner le spectaculaire effet de détachement qui n'est malheureusement plus perceptible depuis le parvis de la Préfecture.

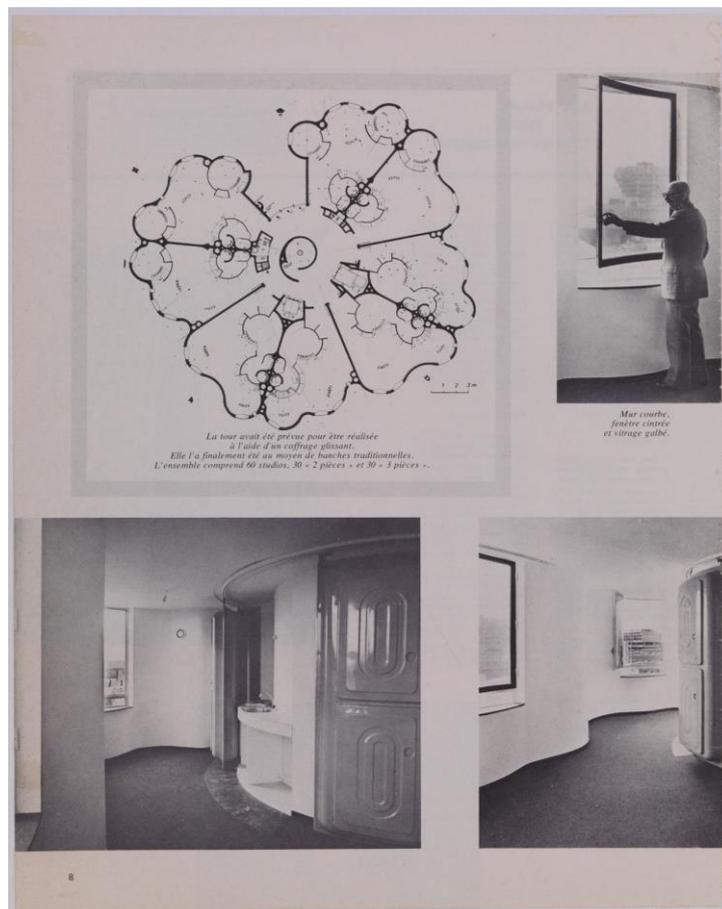
### **Tour bleue des Cerclades**

**Philippe et martine Deslandes (architectes)**

Edifiée en 1974 par les architectes Philipe et Martine Deslandes pour le compte de « l'Ocil, La Lutèce », la Tour bleue des Cerclades est un immeuble de logements à loyer modéré. Elle était destinée aux jeunes ménages qui, faute de moyens financiers, ne pouvaient équiper leur foyer. Du fait de l'exiguïté des appartements, l'édifice fut surnommé « tour des célibataires » et « tour des jeunes mariés ».



La tour prend place à l'est de la dalle, le long du mail des Cerclades, non loin du centre commercial des Trois Fontaines. Sur quinze niveaux, soixante studios, trente deux-pièces et trente trois-pièces s'organisent autour d'un noyau central qui abrite les circulations verticales. A chaque étage, un palier circulaire distribue ainsi huit appartements, le rez-de-chaussée étant réservé à l'origine au logement du gardien, à une garderie, à une laverie et à un service de vente de plats cuisinés. Le parti architectural de la tour bleue des Cerclades réside dans ses formes curvilignes ; à l'exception des cloisons de séparation des appartements qui sont rectilignes, la ligne droite est partout absente. La sinuosité des formes complexifia d'ailleurs le chantier : pour l'élévation des murs en béton armé, des banches courbes furent spécialement créées. A l'intérieur, les appartements sont entièrement équipés et meublés, la chambre circulaire possédant un lit arrondi alors que la cuisine semi-circulaire peut être dissimulée par un placard mobile. Qualifié d'expérimental, cet édifice devait être le lieu de « l'étude de l'influence des formes nouvelles d'habitat – et, en particulier, de l'architecture curviligne – sur le mode de vie ». Son architecture courbe fut d'ailleurs à l'origine d'analogies avec des formes végétales : la tour serait alors comme une marguerite dont la tige abriterait les circulations et les pétales les appartements.



Commentaires :

La tour bleue des Cerclades constitue un important témoignage des expérimentations des années 1960 et 1970 en matière de logement collectif, et plus particulièrement des tentatives d'y introduire d'autres valeurs que celles dictées par les exigences fonctionnelles. S'opposant ainsi aux logiques fonctionnalistes, le parti architectural apparaît comme une recherche de solutions humanisées et poétiques à l'aide de formes curvilignes. L'esthétique générale n'est pas sans rappeler les tours Nuage édifiées à la même époque par Émile Aillaud (1902-1988) à Nanterre.

### **Ecole nationale supérieure d'art Jean-Pierre Buffi (architecte)**

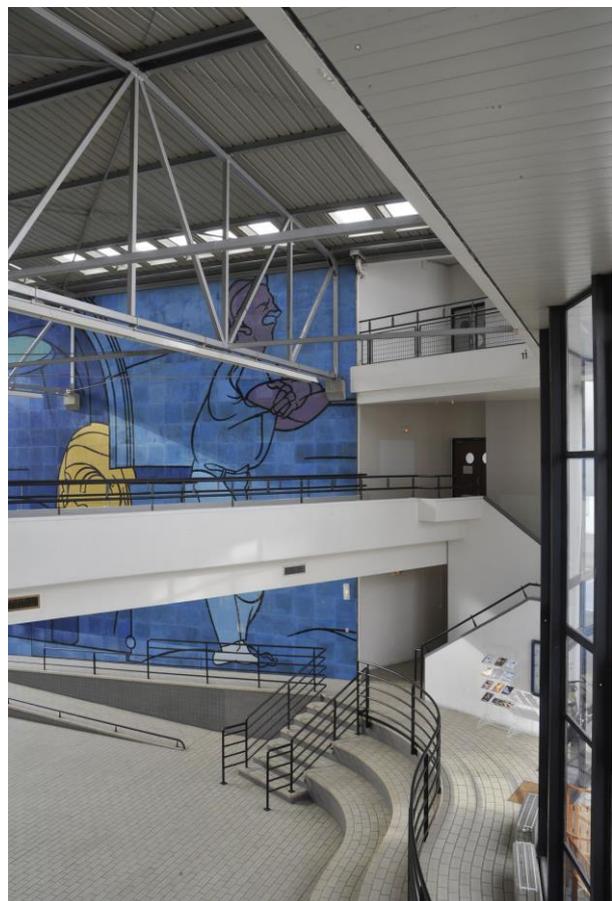
Première école d'art implantée en région parisienne, l'Ecole nationale supérieure d'art de Cergy-Pontoise fut édifiée par l'architecte Jean-Pierre Buffi pour le compte de l'EPA et du ministère de la Culture. Le chantier de construction se déroula de mars 1980 à mai 1982.



L'Ecole est située au cœur du quartier à l'urbanisme sur dalle, à proximité de la préfecture et jouxtant le centre culturel et administratif André Malraux. Destinée à accueillir trois cents cinquante élèves, elle occupe un terrain d'environ 3 500 mètres carrés situé à l'origine en frange de dalle. A l'ouest de l'édifice, un chemin piéton de six mètres de large et nommé rue des Italiens, fut créé. Cette voie est aujourd'hui enserrée entre l'Ecole et une nouvelle construction. D'une surface de 5 550 mètres carrés hors œuvre, l'édifice est constitué d'un

hall d'accueil, d'un amphithéâtre, d'un service de documentation, d'ateliers manuels, de salles polyvalentes, d'un foyer réservé aux élèves, de bureaux administratifs, du logement du gardien ainsi que de trois niveaux de parkings en infrastructure. Ces différentes surfaces s'organisent autour d'un espace ouvert nommé « cour-mail » d'une cinquantaine de mètres de long. Cette grande cour intérieure est reliée à l'espace public, la rue des Italiens, par l'intermédiaire d'un hall vitré et couvert d'une charpente métallique visible.

Dans ce hall, le volume de l'amphithéâtre forme une vaste mezzanine qui se prolonge par une passerelle. Une grande fresque en lave émaillée de Valerio Adami (1935-) de onze par quinze mètres habille le mur ouest du hall qui se caractérise par des jeux complexes de volumes.



Aménagé en placette avec des gradins, il forme également un espace semi-public destiné à l'enseignement et à l'exposition d'œuvres. Côté rue, la façade est recouverte de « Silipol », un parement de plaques de marbre reconstitué gris-vert. Ce placage donne à l'édifice une monumentalité et une rigueur qui sont accentuées par les lignes de compositions verticales et par le portique. A l'inverse, côté cour, les façades peintes de couleurs claires et les éléments architecturaux (passerelle, escalier de type vis hors-œuvre...) tranchent avec cette austérité. Transparence et monumentalité caractérisent ainsi cette construction dont les volumes rappellent l'avant-garde architecturale de l'entre-deux-guerres.

Commentaires :

L'École nationale supérieure d'art apparaît comme un exemple significatif des réflexions entamées à partir de la fin des années 1970 sur l'îlot – voir notamment le concept « d'îlot ouvert » de Christian de Portzamparc (1944-). Les jeux complexes de volumes ainsi que les espaces semi-publics présentent donc un intérêt particulier.

## **Lotissements Centre-Gare**

**Ivan Seifert (architecte)**



A la fin des années 1970, le quartier de Cergy-Préfecture n'était toujours pas achevé. Le boulevard de l'Oise séparait irrémédiablement la dalle en deux entités : la préfecture au sud-ouest et le centre commercial des Trois Fontaines au nord-est. Plusieurs options furent envisagées afin de combler cette tranchée, dont un agrandissement du centre commercial. Mais la fin de la croissance marqua un retour aux aménagements plus traditionnels, un « retour à la rue ». L'extension des Trois Fontaines fut alors abandonnée pour la création de rues piétonnes et commerçantes, et d'immeubles logements. Cette grande opération nommée « centre-gare » se plaça en rupture avec le fonctionnalisme des débuts. Sa conduite fut complexe, l'EPA ne trouvant pas de promoteurs finit par devenir maître d'ouvrage des sous-sols et de tous les commerces. Alors que trois architectes étaient

chargés d'élaborer les plans-masses, le promoteur des logements fit finalement appel à Ivan Seifert (1926-2008) à qui avait déjà construit dans le quartier l'ESSEC en 1973 et le Centre de formation des Banques Populaires en 1976.

Seifert conçu des immeubles aux façades en briques avec un nuancier de couleur large. Mais, suite aux nombreuses critiques formulées, il réduit sa gamme.

Commentaires :

Comme de nombreux autres édifices de la dalle, cette série d'immeubles de logements est l'œuvre d'Ivan Seifert. Les bâtiments s'inscrivent dans une démarche postmoderniste, en rupture avec le fonctionnalisme de l'urbanisme sur dalle. Il s'agissait désormais de redonner un caractère urbain traditionnel aux constructions et aménagements. Les lotissements Centre-Gare, d'une grande cohérence, présentent un intérêt patrimonial indéniable qui demande des recherches plus approfondies.

### ***Dans le parc...***



**Le Centre de formation des Banques Populaires**

## **Chambre des métiers et d'artisanat**

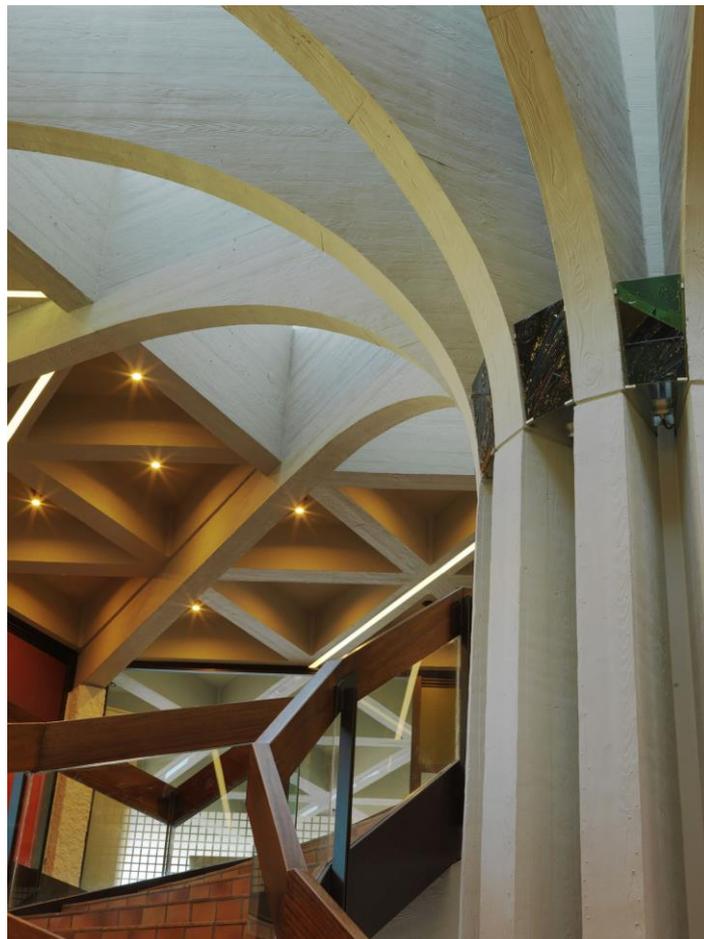
**Ivan Seifert (architecte)**

**Nicolas Cormier (peintre)**

En 1972, le groupe Banque Populaire cherchait à construire son propre centre de formation d'envergure nationale pour les cadres, arguant que son développement l'avait amené à recruter de nombreux cadres de moins de trente ans qu'il fallait former. Le site de la ville nouvelle de Cergy fut choisi en raison de « sa future facilité d'accès et de l'emplacement central exceptionnel proposé par la Mission d'aménagement, à proximité de la Préfecture et du parc urbain ». Le programme fut élaboré par le bureau d'études BREA et la conception de l'édifice confié à l'architecte Ivan Seifert (1926-2008) de l'Atelier d'études architecturales (ATEA) en association avec un bureau d'études, la Société d'études techniques et d'aménagements planifiés (SETAP). Le chantier de construction, dont le premier œuvre fut assuré par l'entreprise Nord-France, débuta en avril 1975 pour se terminer en juillet 1976. Cédé à l'entreprise Rhône-Poulenc, l'édifice changea en 1998 à nouveau de propriétaire : il fut acquis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise qui y installa son siège.



Le Centre de formation des Banques Populaires prend place sur un terrain de 0,9 hectares qui borde à l'ouest le parc de la Préfecture. Cette parcelle était contraignante du fait de sa topographie irrégulière (un dénivellement de quatre mètres) et des règles d'urbanisme qui imposaient une limitation de hauteur, une zone *non ædificandi* et une servitude pour les pompiers. Le cahier des charges définissait quand à lui trois types de locaux : ceux de pédagogie, ceux de détente et de rencontre et un hébergement. L'architecte imagina alors un plan en étoile de trois branches qui chacune réponde à une fonction et qui s'organisent autour d'un noyau central. Celui-ci déploie sur deux niveaux et un sous-sol, des lieux « de détente, de rencontre et d'échange afin de faciliter et de développer les relations humaines entre les stagiaires venus de région différentes ». En infrastructure, une salle de gymnastique, une salle de ping-pong, un bowling et une salle de lecture permettaient la distraction des stagiaires. Au rez-de-chaussée et au premier étage, le noyau est entièrement occupé par le « forum », espace central d'accueil qui distribue les différentes branches et qui constitue donc le « trait d'union » entre les différentes activités. Au cœur de ce forum, un pilier central palmiforme en béton architectonique autour duquel s'enroule un escalier, constitue le cœur de la composition.



Le dallage de grès ocre disposé concentriquement autour du pilier tranche avec la moquette qui couvre les sols des « coins de rencontre », des bureaux et des autres espaces de circulation. Les ouvertures aménagées autour du pilier permettent une liaison visuelle entre les deux niveaux du forum. Enfin, la décoration de cet espace névralgique devait assurer une « permanence d'ambiance ». Des estampes contemporaines habillaient les murs tandis que les fauteuils Tulip d'Eero Saarinen (1910-1961) punctuaient l'espace. A l'est, le forum dessert la branche consacrée au restaurant qui initialement ne se déployait que sur un niveau, la terrasse le surmontant devant servir « à une extension future prévoyant la création de plusieurs salles polyvalentes ». L'espace était composé de soixante-dix-huit places regroupées en alvéoles de six. Le mobilier fut spécialement créé par Seifert. Surélevée par la suite et remangée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat afin d'y installer un restaurant pédagogique, cette branche ne possède plus son aménagement originel. Au nord-ouest, le forum distribue la plus grande des trois branches, celle consacrée à la pédagogie. Elle est constituée d'une succession de locaux de part et d'autre d'un hall central sur deux niveaux. Le hall était initialement agrémenté de plantes et de fauteuils, et sur un des murs, d'une grande œuvre de Nicolas Cormier aujourd'hui décrochée. Au nord, un amphithéâtre de plus de cent vingt places possède un double système d'éclairage naturel : d'une large baie qui s'ouvre sur la verdure éclaire la salle tandis qu'un shed fait pénétrer sur la scène une lumière diffractée. Ces deux ouvertures peuvent être occultées grâce à des pare-soleils électriques en aluminium. Enfin, au sud-ouest du forum prend place la dernière branche, celle réservée à l'hébergement et qui n'est plus aujourd'hui utilisée. Chaque palier se compose de quinze chambres de dimension « relativement réduites (19 m<sup>2</sup>) afin d'inciter les occupants à se réunir dans les parties communes ». A l'extérieur, les toits-terrasses que l'architecte considère dans une pensée corbuséenne comme la cinquième façade, sont rythmés par des motifs triangulaires formés par du gravier coloré. Ils ne sont pas toutefois accessibles. Les espaces verts sont quant à eux traités dans le même esprit que le parc adjacent afin de créer une continuité qui efface les limites de propriété. L'édifice forme ainsi un jeu complexe de volumes qui sont unifiés par les matériaux (béton architectonique et parement de briques de Vaugirard). Le Centre de formation des banques populaires devait constituer un « anti centre des congrès », c'est-à-dire un « un cadre accueillant, rejetant délibérément l'image impersonnelle des hôtels sui, souvent, servent de cadre à ce genre de réunion ».

Commentaires :

Ouvert sur le parc de la Préfecture, le Centre de formation des Banques Populaires apparaît comme une œuvre architecturale remarquable des années 1970. La grande qualité des matériaux employés – béton architectonique et briques –, les enchevêtrements savants des

volumes – voir notamment l’articulation des différents espaces autour du pilier central palmiforme – et le remarquable état de conservation – à l’exception de la branche abritant le restaurant et de l’hôtel –, font de cet édifice un important patrimoine cergynois et une des interventions majeures d’Ivan Seifert dans le quartier de la Préfecture.

## **ESSEC**

### **Ivan Seifert (architecte)**

Trop à l’étroit dans ses locaux de la rue d’Assas dans le VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l’École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) cherchait un nouveau site d’implantation. La région d’Anthony fut un temps considérée, mais finalement l’Ecole opta pour la modernité des villes nouvelles. Dès 1967, Cergy fut envisagé. En 1968, une option fut posée sur le terrain. L’architecte Ivan Seifert (1926-2008) fut par la suite désigné pour concevoir le bâtiment dont le chantier d’édification débuta en 1971. Le 11 octobre 1973, la nouvelle école fut inaugurée. En 2005, une extension nommée « le Nautil » fut construite par le fils de l’architecte, Marc Seifert (1963-), au sud-ouest, à l’angle du boulevard Bernard Hirsch et du boulevard de l’Hautil.

L’Ecole de commerce est située au pied de la préfecture, le long du parc, sur un terrain de sept hectares. Caractérisé par son vaste hall aménagé en gradins, par son patio central et par sa succession de bâtiments reliés par des galeries vitrées, cet édifice devait être une « école nouvelle dans une ville nouvelle ». Véritable « anti-campus », ses locaux d’accueil (foyers, cafeterias, chapelle...) devaient être la disposition des cergynois. En échange, les étudiants disposaient des équipements et des logements HLM de la ville.



Commentaires :

Œuvre d'Ivan Seifert, le campus de l'ESSEC présente un intérêt patrimonial indéniable, notamment au regard de l'histoire de l'architecture universitaire. Ce modèle d'« anti-campus », doit faire l'objet de recherche plus approfondies.

Un patrimoine en devenir et à définir...

L'ensemble des gestes architecturaux qui constitue la physionomie de la dalle de Cergy dessine, en partie, l'identité de la commune. Le lien qu'ils tissent avec le paysage est à accentuer et reformuler.

Il semble essentiel, au regard de la rénovation future, de préserver les éléments architecturaux, cités, qui sont destinés à constituer la mémoire du territoire.



Textes : Léo Noyer-Duplaix, Sophie Cueille, Julie Faure  
Photographies : Laurent Kruszyk

Conseil régional d'Île-de-France  
Direction de la culture  
Service Patrimoine et Inventaire  
115 rue du bac  
75007 Paris  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

